

Actualités d



Alain Nativel
dans ses nouvelles serres

Plaine des Cafres
23^{ème} km

Altitude :
1 200 m

Culture :
 ❖ petites tomates
 (myriade et murano)
 ❖ Grosses tomates
 (synergie)

Chapelle rigide RICHEL :
6,40 m

Couverture :
polycarbonate

Réunion “bout de champ” auprès des maraîchers de Petite-Île organisée par la Chambre d’Agriculture et animée par CANAVI et la Coopérative des Avirons. Thème abordé : amélioration des sols, protection des cultures, semences, bonnes pratiques agricoles.



Réunion “fertilisation et désherbage en canne à sucre” au Gamm Vert de Petite-Île animée par la société COROI SREPC, CANAVI-BOTANICA et la Coopérative des Avirons. Bonnes pratiques agricoles et produits homologués ont été également abordés.

Rencontre entre la technique et le traditionnel, étape importante vers une agriculture soucieuse de la protection de l’environnement, chez Jean-Denis MONDON, maraîcher à Pierrefonds.



Nos conseils portent leurs fruits comme en témoigne Jean-Baptiste BIJOUX, producteur cannier au plateau du Gol. Voici les résultats d’une canne de 10 mois avec un apport de Physiolith à la plantation et d’Osiryl un mois après la levée.

u trimestre



1) Armand HOAREAU, producteur de tomates hors-sol à Parc Mouton-St-Joseph
 2) Variété de grosses tomates ONELLIA 3) David TROVALET, producteur de tomates à Trois Mares, au Tampon 4) Guy Michel HOAREAU, producteur de plants maraîchers à Saint-Louis 5) Mme HOAREAU et Sandrine MESGUICH, technicienne qualité chez LMDistribution.

Nous continuons nos essais dans la recherche de nouvelles variétés de tomates hors-sol. CANAVI-BOTANICA et la Coopérative des Avirons proposent désormais la variété de grosses tomates ONELLIA dans sa gamme. Les essais ont été menés chez Armand HOAREAU et nous avons eu plaisir à présenter à quelques agriculteurs cette variété qui devrait prendre sa place sur le marché de la tomate ronde et VORIAN en petites tomates.

■ Mikaël MINATCHY – Technicien Culture
 0692 67 01 19



La C.G.S.S. vous informe sur les risques professionnels dans les exploitations agricoles

Cultiver des terres ou élever des animaux ne sont pas des activités simples. Les exploitants agricoles utilisent une multitude d'outils, d'engins, et de produits, et s'exposent tous les jours à des accidents.

Toutes ces sources de danger, si elles étaient mieux maîtrisées permettraient aux exploitants de travailler en toute sécurité, et dans des conditions bien meilleures.

Actuellement, certains exploitants soucieux de la santé de leurs salariés, et conscients de la responsabilité qu'ils engagent, mais aussi soucieux de leur propre santé, commencent à se tourner vers la prévention des risques professionnels.

Cette prise de conscience est impérative et doit se généraliser à tous, car, pour celui qui embauche du personnel, elle est OBLIGATOIRE.

En effet la Loi du 31 décembre 1991, donne obligation aux employeurs de s'assurer de la santé et sécurité de leurs employés.

Il devient donc urgent que chacun réfléchisse à son activité et aux conséquences de cette dernière sur la santé des travailleurs, pour tout d'abord évaluer ses propres risques et ensuite mettre en place des mesures de prévention adaptées.

Pour vous guider dans cette évaluation, la Caisse Générale de Sécurité Sociale, s'est engagée à informer et former l'ensemble des acteurs du domaine agricole. Aujourd'hui, il s'agit d'accompagner

les exploitants dans leur démarche de mise en place de la prévention, demain, tous ceux qui n'auront pas intégré la sécurité à leur mode de fonctionnement et qui ne respectent pas la législation, seront susceptibles d'être sanctionnés.

Aussi, dans un souci d'évolution globale (agriculture raisonnée, meilleur climat social, sécurité intégrée), la Caisse Générale de Sécurité Sociale, encourage chacun d'entre vous à entreprendre cette démarche.

Pour tout renseignement, contactez :

La Caisse Générale de Sécurité Sociale
 Direction de la Prévention
 des Risques Professionnels

Tél : 02 62 90 47 00
 Fax : 02 62 90 47 01

Votre Technicien Conseiller
 de la Chambre d'Agriculture

1) Chariot pour la manipulation des cadavres porcins 2) Couloir de contention 3) Masque et cartouche de protection produits 4) Sécurisation accroche attelage 5) Vanne de sortie silo aliment